



## Communiqué de presse de l'Intersyndicale interprofessionnelle de l'Isère.

Jeudi 16 mars, le gouvernement a décidé d'utiliser l'article 49-3 et a déclenché une grande colère dans la population. Ce gouvernement porte seul la responsabilité de la crise politique et sociale actuelle.

Ce gouvernement, n'arrivant pas à arrêter ce puissant et légitime mouvement, utilise désormais l'arme de la répression.

A Grenoble, ce jeudi 16 mars, suite à la manifestation spontanée en réaction au 49-3, deux manifestant.es ont été placé.es en garde à vue.

Vendredi 17 mars, à Marseille, six camarades grévistes de l'énergie ont été cherchés chez eux et placés en Garde à vue.

Lundi 20 mars, lors d'une action péage gratuit à Voreppe, un syndicaliste a été interpellé puis placé en garde à vue et son domicile perquisitionné. Enfin, une personne se rendant à la manifestation aux flambeaux de mardi 21 mars à Grenoble a été interpellée avant même le départ de cette dernière, puis placée en garde à vue.

L'Intersyndicale interprofessionnelle de l'Isère condamne fermement cette répression et exige l'absence de poursuites judiciaires.

De plus, le gouvernement réquisitionne des travailleurs-euses grévistes dans plusieurs secteurs d'activité en grève reconductible, ce qui est une atteinte directe à notre droit constitutionnel de grève.

Nous n'avons pas peur car nous sommes solidaires et déterminé.es pour obtenir le retrait de cette réforme contestée par tous. Nous appelons à l'amplification de la mobilisation, par la grève reconductible.

L'intersyndicale interprofessionnelle des Unions Départementales de l'Isère  
Le 24 mars 2023, Grenoble